

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°306/2022

A la Société Central Motors

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à bon de commande du 13 avril 2020, conclu avec le Ministère des Transports, pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions cinq cent septante un mille nonante cinq (6.571.095 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 45.997,96 (dollars américains quarante-cinq mille neuf cent nonante sept, nonante six centimes)

Fait à Kinshasa, le 13/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i